



## LA COOPÉRATION LOYALE DANS LE DROIT DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE

- 9h00 **Accueil des participants**
- 9h15 **Discours d'ouverture**  
**Christophe FARDET**, Directeur de l'IRENEE, Professeur de droit public,  
Université de Lorraine
- 9h30 **Propos Introductifs**  
**Maria FARTUNOVA-MICHEL**, Maître de conférences, Université de Lorraine

### PARTIE I. LA COOPÉRATION LOYALE ET LE DÉPLOIEMENT DE L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'UE

**PRÉSIDENTE** : Thibault GUILLUY, Professeur de droit public, Université de Lorraine

- 9h50 **La coopération loyale et les compétences externes de l'Union**  
**Jean-Félix DELILE**, Maître de conférences, Université de Lorraine
- 10h10 **La coopération loyale dans l'élaboration du lien conventionnel**  
**Isabelle BOSSE-PLATIERE**, Professeur, Université de Rennes
- Débats  
10h45 Pause

### PARTIE II. LA COOPÉRATION LOYALE ET LA REPRÉSENTATION INTERNATIONALE DE L'UE

**PRÉSIDENTE** : Batyah SIERPENSKI, Maître de conférences HDR, émérite  
de l'Université de Lorraine

- 11h00 **La coopération loyale et l'encadrement des initiatives étatiques**  
**Christophe HILLION**, Professeur, Université de Leiden
- 11h20 **La coopération loyale dans les organisations internationales**  
**Emanuel CASTELLARIN**, Professeur, Université de Strasbourg
- Débats

JOURNÉE D'ÉTUDES

15 NOV.  
2019 DÈS 9H

### PARTIE III. LA COOPÉRATION LOYALE AU SERVICE DE L'APPLICATION UNITAIRE DES ACCORDS INTERNATIONAUX

**PRÉSIDENTE** : Jochen SOHNLE, Professeur de droit public, Université de Lorraine

- 14h00 **La coopération loyale et l'interprétation des accords internationaux**  
**Eleftheria NEFRAMI**, Professeur, Université de Luxembourg
- 14h20 **La coopération loyale et la mise en œuvre des traités**  
**Cécile RAPOPORT**, Professeur, Université de Rennes

Débats  
Pause

### PARTIE IV. LA COOPÉRATION LOYALE ET LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES EXTÉRIEURES DE L'UNION

**PRÉSIDENTE** : Mélanie DUBUY, Maître de conférences HDR, Université de Lorraine

- 15h10 **La coopération loyale dans la politique commerciale commune**  
**Christine KADDOUS**, Professeur, Université de Genève
- 15h30 **La coopération loyale et la PESC**  
**Charlotte BEAUCILLON**, Professeur, Université de Lille
- 15h50 **La coopération loyale dans l'ELSJ**  
**Carole BILLET**, Maître de conférences, Université de Nantes

Débats



**WIFI RÉSEAU UNIVERSITÉ DE LORRAINE**  
ID : irenee  
MDP : irn-2019

JOURNÉE D'ÉTUDES

**15 NOV.**  
2019 DÈS 9H

Le principe de coopération loyale est un fondement identitaire de l'Union européenne dont il solidarise les différents acteurs par un réseau d'obligation réciproques. Ces obligations sont supposées constituer l'assise d'une action cohérente permettant de réaliser efficacement les objectifs assignés à l'Union dans les traités institutifs. Le principe de coopération loyale revêt une importance toute particulière dans le cadre des relations externes de l'Union européenne. Une action externe cohérente est en effet indispensable pour que celle-ci réalise l'objectif d'ériger l'Union en acteur crédible et global sur la scène internationale.

La coopération loyale appelle une prise en considération de cet objectif par les institutions de l'Union et les États membres lorsqu'ils interviennent sur la scène internationale. Le réseau d'obligations réciproques organisant le cadre institutionnel de l'action externe de l'Union sera présenté dans la première partie de la journée d'étude. De la conclusion des traités à leur application, en passant par la représentation des acteurs européens sur la scène internationale, les différents lieux d'exercice de la fonction internationale de l'Union seront étudiés au prisme de la coopération loyale. La mise en œuvre de ce principe dans les différentes politiques externes de l'Union telles que la politique étrangère et de sécurité commune, la politique commerciale commune ou encore l'espace de liberté, de sécurité et de justice sera étudié dans la seconde partie de journée.

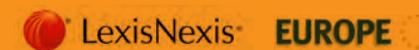
L'ambition de cette manifestation est de dépasser l'analyse strictement juridique des obligations découlant de la coopération loyale, pour dresser un panorama général du respect de celles-ci par les institutions de l'Union et les États membres. Cela permettra de déterminer si la coopération des États membres et des institutions de l'Union est suffisante dans le cadre de leur action externe pour que les États tiers envisagent l'Union européenne comme un partenaire compréhensible, prévisible et fiable, ce qui conditionne son aptitude à s'affirmer comme un acteur crédible et global des relations internationales.

**SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE  
JEAN FÉLIX DELILE, ET MARIA FARTUNOVA-MICHEL,  
MAÎTRES DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC IRENEE / UL**

**AMPHI AR06 - Faculté DSEG 13 place Carnot 54000 NANCY**     
Inscription obligatoire sur [irenee.univ-lorraine.fr](http://irenee.univ-lorraine.fr)



Contact : [irenee-contact@univ-lorraine.fr](mailto:irenee-contact@univ-lorraine.fr)



JOURNÉE D'ÉTUDES

## LA COOPÉRATION LOYALE DANS LE DROIT DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE



**Inscription obligatoire sur [irenee.univ-lorraine.fr](http://irenee.univ-lorraine.fr)**

**SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE JEAN FÉLIX DELILE ET MARIA FARTUNOVA-MICHEL,  
MAÎTRES DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC IRENEE / UL**

**AMPHI AR06 - FACULTÉ DSEG - 13 PLACE CARNOT 54000 NANCY**

